



CONSEIL COMMUNAL
CORBEYRIER

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Communal de Corbeyrier

Séance du 20 mars 2025
Présidence : Jean-Paul Henry

Le Conseil communal de Corbeyrier

Vu le préavis municipal 25-02 | Relatif aux frais annuels 2025 de continuité de mise en conformité de la distribution de l'eau potable d'un montant de CHF 61'100.00

Ouï le rapport de la commission ad-hoc chargée d'étudier ce objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

vote (à main levée) et décide d'accepter les conclusions du préavis à l'unanimité, sans abstention

1. D'autoriser la Municipalité à réaliser les travaux mentionnés pour un montant total de CHF 61'100.00 TTC
2. De valider le financement de cet investissement par la trésorerie courante ou un emprunt en cas de besoin.
3. D'accepter un amortissement selon le plan comptable MCH2 par le compte lié du service des eaux.

Pour le Conseil communal de Corbeyrier

Jean-Paul Henry
Présidence



Morgane Lüthi
Secrétariat